

Département de pédagogie Formation à l'enseignement Concours d'entrée 2014 - 2015

**Vents (bois et cuivres) - Cordes - Piano - Orgue - Clavecin
Chant - Guitare - Harpe - Percussion - Accordéon - Jazz
Viole de gambe et violoncelle baroque**

Reconnu en tant que formation diplômante par le Ministère de la Culture et de la Communication, le Département de pédagogie du Conservatoire de Paris est habilité à délivrer le Certificat d'Aptitude aux fonctions de professeur territorial d'enseignement artistique conjointement au diplôme de pédagogie conférant le grade de Master

Inscriptions : du 7 mars au 4 avril 2014

Uniquement par Internet : www.conservatoiredeparis.fr

- pour les élèves ayant validé la première année de deuxième cycle supérieur au CNSMD de Paris ou de Lyon dans la discipline du Certificat d'Aptitude envisagé.

ou

- pour les élèves ou anciens élèves d'un CNSMD titulaires d'un DFS du CNSMD de Paris ou d'un DNESM du CNSMD de Lyon obtenus dans les cinq années précédant l'inscription et dans la discipline du Certificat d'Aptitude envisagé.

ou

- pour les candidats reçus à l'admissibilité

Dates des épreuves :

- le 1^{er} juillet 2014 (épreuves écrites) et du 8 au 19 septembre 2014 (entretiens)
 - Session d'intégration obligatoire du 22 au 30 septembre 2014
-

Le volume des cours suivis est modulable selon la durée de cursus choisie (2 à 4 ans) et les dispenses accordées après validation des acquis antérieurs.

En fonction du cursus choisi, les cours et séminaires peuvent avoir lieu certains lundi, mardi et vendredi et certains week-end.

Les mercredi et jeudi sont toujours libres.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à appeler le département :

01 40 40 47 51 / 01 40 40 46 65